



**M. le Maire,
Le Conseil municipal
Et le Personnel
communal
Vous présentent
Leurs meilleurs vœux
Pour cette année 2025**

Site internet : <https://www.clonas.fr>

Application smartphone « Clonas sur Vareze » à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) en tapant « *clonas sur vareze* » dans le moteur de recherche.

Panneau Pocket L'application fonctionne sur smartphone, à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone).

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44**.

commune@clonas.fr ou accueil@clonas.fr

Horaires :

Mairie : De 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi

Et de 13 h 30 à 18 h le vendredi

Agence postale : De 8 h à 11 h 30 et de 14h00 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 8 h à 10 h 45 les mercredis

Pendant les vacances scolaires, l'agence postale est fermée les après-midis.

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Dates à retenir en JANVIER :

Comité des fêtes : Soirée hypnose le **18**

AFJC : Après midi cinéma le **19**

Janus : Soirée contes magiques le **24**

Municipalité : Les allées chantent le **31**

Urbanisme

Rappels :

❖ Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie, pour toute construction de clôtures, si celles-ci n'ont pas été instruites lors de la demande de permis de construire (**PC**)

Nota-bene :

- La hauteur de la clôture est limitée à 2 m
- L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, agglomérés, parpaing) **est interdit**

Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie pour :

- Ravalement de façades, isolation par l'extérieur, changement de tuiles, pose de panneaux photovoltaïques, changement d'huisseries et modification d'ouvertures.
- Construction d'annexes de 5 à moins de 20 m²
- Construction d'extensions de moins de 40 m²

❖ Il est obligatoire de déposer un **permis de construire (PC)** en mairie pour :

- Construction d'annexes de plus de 20 m²
- Construction d'extensions de plus de 40 m²

Pensez à déposer vos dossiers en dématérialisé sur le site :

<https://www.entre-bievreethrone.fr/services-et-demarches/permis-de-construire-et-urbanisme>

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du maire sur proposition du service instructeur de la CCEBER :

❖ **Certificats d'urbanisme informatifs :**

RENNINGER T. : 29 Route d'Auberives. AC 430 – AC 432 - Simple information

Arrêté du 12/12/2024

GUINET S. : 4 Route des Rozons. AH 14

Simple information

Arrêté du 17/12/2024

❖ **Déclarations préalables :**

REYNAUD F. : 11 Impasse de la Hulotte. AE 607
Clôture

Arrêté négatif du 18/12/2024

EYDANT D. : 7 Chemin de la Côte. AH 584 – AH 588

Ravalement façades et enduit garage.

Accord tacite du 22/12/2024

COMMUNE DE CLONAS SUR VAREZE. : 2 Impasse des écoles. AH 50 – AH 513 – AH 55

Clôture école communale

Arrêté positif du 11/12/2024

RENNINGER T. : 29 route d'Auberives. AC 430
Clôture

Arrêté négatif du 27/12/2024

WILMS J. : 13 Rue du grand chêne. AD 707 – AD 709

Installation carport

Arrêté positif du 27/12/2024

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, nés en janvier 2009, doivent se rendre en mairie **dès leur date anniversaire**, afin de se faire recenser. Ils devront se munir de leur carte nationale d'identité sécurisée, d'une attestation de domicile et du livret de famille de leurs parents.

Cette démarche est nécessaire car l'attestation remise est réclamée lors de l'inscription à un examen scolaire et au permis de conduire.

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des bacs jaunes et verts se fera :

- **Vendredi 10 janvier 2025**
- **Vendredi 24 janvier 2025**
- **Vendredi 7 février 2025**



Rappel : Pour tout problème concernant les bacs, contacter les Ambassadeurs du Tri de la CCEBER :

☎ 04 74 29 31 15

Email : ambassadeur@entre-bievreethone.fr

Pour tout problème de ramassage faire le signalement en mairie

Adressage

La factrice nous informe qu'elle ne distribuera plus le courrier adressé aux anciennes adresses, si vous voulez continuer à recevoir votre courrier vous devez impérativement faire le changement d'adresse auprès de chaque organisme, la mairie peut vous fournir les certificats d'adressage.

Médiathèque

Une nouvelle année et de nouvelles animations à la médiathèque

- Fun en bulles dès le 8 janvier inscriptions pour les 9 ans et plus
- « Le bateau » spectacle de la Cie Rêveries Mobiles vendredi 24 janvier à 17h00 au foyer communal
- « Il reste encore demain » projection vendredi 7 février à 20h00

Mutuelle communale

« **SOLIMUT** », mutuelle de France, tiendra une permanence en mairie :

Jeudi 16 janvier de 9h30 à 11h30

Pour une offre santé à des conditions avantageuses et un service de proximité, n'hésitez pas à venir vous renseigner !

Recrutement de travailleurs en situation d'handicap

Vous avez un handicap reconnu par la CDAPH ou la COTOREP et vous désirez intégrer la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) ?

Vous pouvez vous inscrire (sous condition de diplôme) à la sélection, sur dossier et entretien, pour des emplois d'inspecteur, de contrôleur ou d'agent administratif des Finances publiques dans les directions suivantes :

- Inspecteurs des Finances publiques
- Contrôleurs des Finances publiques
- Agents des Finances publiques

Pour tous renseignements et **téléchargement d'un dossier de candidature**, consultez le site :

www.economie.gouv.fr/recrutement/

Ou contactez la DDFP38 :

- Mme Arielle JACQUOT ☎ 04 76 85 74 45
- M. Philippe GIBOT ☎ 04 76 85 75 98

Date limite de dépôt des candidatures :

24 janvier 2025

Inscriptions école rentrée 2025

Pour les enfants nés en 2022 :

Les inscriptions à l'école primaire de Clonas sur Vareze se dérouleront **tous les lundis du 20 janvier au 17 février**

Merci de prendre RDV par mail à l'adresse :

ce.0382966t@ac-grenoble.fr

Le Téléthon

Remerciements pour le Téléthon : Une réussite grâce à vous !

Le 29 novembre dernier, Clonas a une nouvelle fois vibré au rythme du Téléthon grâce à l'engagement de tous. Cette journée, dédiée à la solidarité et à la lutte contre les maladies génétiques, a été un véritable succès. Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à cet événement exceptionnel.

Tout d'abord, un grand merci aux **associations**, aux membres du **CCAS**, aux **élus** pour l'investissement sans faille dans l'organisation des animations. Leur travail, leur enthousiasme et leur énergie ont été des éléments clés dans la réussite de cette journée.

Nous souhaitons également exprimer notre profonde gratitude envers les **généreux donateurs** et les **participants** aux animations, sans qui cette collecte n'aurait pas été possible. Grâce à vous, un montant total de **1730 €** a pu être récolté pour soutenir la recherche contre les maladies génétiques. Chaque geste compte, et vous avez fait la différence.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Téléthon, en espérant pouvoir compter sur autant de solidarité et de mobilisation. Ensemble, nous faisons avancer la recherche et aidons ceux qui en ont besoin.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Bar le Varèze

Le dimanche 26 Janvier 2025 au Bar Le VAREZE matinée tripes (11€ la part) à partir de 10H30 sur place ou à emporter

Réservation obligatoire au 04.74.87.69.14

Ou par mail levareze38@gmail.com ou directement sur place.

Les tripes seront accompagnées de leurs pommes de terre

O FIL DE L'INFO EBER

Permanences de l'Architecte Conseil CAUE

Un Architecte pour vous conseiller ...

La CCEBER propose des permanences d'architecte pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation. Gratuites, elles permettent d'obtenir des informations et des conseils sur les projets.

Deux permanences ont lieu par mois à la CCEBER, Rue du 19 mars 1962 à St Maurice l'Exil, **uniquement sur rendez-vous**, au ☎ **04 74 29 31 10**.

Prochaines permanences :

- Vendredi 17 janvier 2025
- Vendredi 31 janvier 2025



Service des eaux

A partir du 1er janvier 2025, votre eau potable sera gérée par Entre Bièvre et Rhône Communauté de

Communes dont l'action s'inscrit dans la continuité de celle de l'entreprise Suez qui a assuré le service de l'eau potable jusqu'au 31/12/2024

Le service Eaux d'Entre Bièvre et Rhône est joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h :

- Par e-mail : eaux@entre-bievreethone.fr
- Par téléphone : 04 74 86 39 70
- Au guichet d'Eaux d'entre Bièvre et Rhône
7 rue des Vêpres 38550 Le Péage-de-Roussillon

En cas d'urgence l'astreinte est joignable, en dehors des horaires d'ouverture, au 06.08.62.56.62.

TAD Access

Le TAD ACCESS est un service de transport à la demande en porte-à-porte, **gratuit**, réservé :

- Aux personnes de plus de 75 ans
- Aux possesseurs d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec mention Invalidité ou Stationnement.
- Aux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),

Il fonctionne du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sur réservation préalable.

Que veut dire « porte-à-porte » ?

La prise en charge se fait sur l'espace public (dans la rue) sous réserve d'accessibilité dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Si votre situation nécessite un accompagnateur, celui-ci devra payer son titre de transport et être mentionné au moment de la réservation.

Comment en bénéficier ?

Pour accéder au TAD ACCESS, il faut posséder un PASS ACCESS nominatif, valable une année civile, et établi sur présentation de justificatifs auprès de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône par mail : inscriptions@reseau-le37.fr ou au siège de EBER 9 rue du 19 mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Saint-Maurice-l'Exil

Documents à fournir :

- Le formulaire PASS ACCESS complété. Il est disponible siège de EBER et téléchargeable sur le site internet « reseau-le37.fr »
- Une photo d'identité récente
- Une copie de justificatif de domicile
- Une copie de carte d'identité pour les personnes de +75 ans, de justificatif de CMI ou d'APA

Comment réserver le TAD Access ?

Votre réservation TAD Access s'effectue en 3 étapes :

1. Vous téléphonez au numéro de réservation TAD : **0 800 00 17 79** (numéro vert gratuit) ou effectuez votre réservation sur le site internet : **Reseau-le37.fr**, en indiquant : Le lieu de prise en charge et de destination, le jour et l'horaire souhaités pour l'aller et le retour, la présence éventuelle d'un fauteuil roulant ou d'un accompagnateur.
2. Vous êtes recontacté (appel, sms ou mail) la veille de votre trajet, entre 17h et 18h, pour confirmer le lieu et l'heure à laquelle vous serez pris en charge.
3. Un minibus passe vous prendre à l'heure annoncée

Bus France service

Pour notre commune le bus stationnera :

À Saint-Maurice-l'Exil parking de la mairie

Les vendredis 3, 17 et 31 janvier de 13h30 à 16h30

Aux Roches-de-Condrieu Place Charles de Gaulle

Les vendredis 3, 17 et 31 janvier de 9h à 12h

A Assieu Place des écoles

Les jeudis 2, 16 et 30 janvier de 13h30 à 16h30

O FIL DES ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

Le comité des fêtes propose une soirée hypnotique et humoristique avec **Sirius Hypno**, hypnotiseur de spectacle et mentaliste.

Une hypnose moderne, de l'énergie, de l'amusement, de la bienveillance, du rire, un cocktail détonnant de bonne humeur pour un évènement qui aura lieu :

Samedi 18 janvier 2025 à 20h30
A la salle culturelle intercommunale

Votre imagination et vos rêves feront de vous, les véritables héros de ce spectacle 100% interactif.

Tarif : 15 € pour les adultes, 8 € pour les – de 16 ans.

Réservations : Au bar « Le Varèze » ou billetterie en ligne sur la page d'accueil du site de la commune :

<https://www.clonas.fr>

Les places peuvent aussi être prises à l'entrée, **dans la limite des places disponibles.**

Renseignements : 07.68.87.26.72 ou 06.64.22.05.98

www.clonas.fr

AFJC

L'AFJC, vous invite à son après-midi cinéma le :

Dimanche 19 janvier 2025

Foyer communal

* 15h film pour enfants

* 18h film pour les familles

(Le titre des films sera défini prochainement)

Entrée gratuite

Sur place, buvette, popcorn, crêpes



Janus

L'association Janus propose pour sa soirée annuelle

"Contes magiques"

D'Éric CHARTIOT, le
MagiConteur.

Vendredi 24 janvier 2025

à 20 h

Salle Culturelle

intercommunale

Durée 1h10, tout public, pas de réservation

Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans



Les Allées chantent

Mustaar

Musiques du monde

Vendredi 31 janvier 2025

Musée Villa de Licinius

Entrée libre



Sou des écoles

Loto

Dimanche 2 février 2024 à 13h30

Salle culturelle intercommunale

Accès réservé aux détenteurs de cartons de 13H15 à 13h45.

Ouverture des portes à 13H45 pour l'achat de cartons.

Carton 2,50 €

10 cartons achetés = 1 offert

Nombreux lots : Séjour insolite, cave à vin, Airfryer Ninja, Switch, babyfoot, enceinte Marshall et bien d'autres !

Structure gonflable et jeux sur place pour les enfants.

Buvette et restauration.

